

La traçabilité des produits d'exploitation forestière

Outil de bonne gouvernance pour assurer la gestion durable des ressources forestières, lien entre l'aménagement, le suivi de l'exploitation et le contrôle forestier.



♦ Qu'est ce que la traçabilité ?

On entend par traçabilité le système combinant marques physiques (peinture et martelage sur les bois) et gestion documentaire (base de données au niveau national), permettant de suivre un produit forestier, du pied d'arbre à l'utilisateur final, en passant par ses destinations intermédiaires.

♦ Quel est l'intérêt de la traçabilité ?

La traçabilité, outil de bonne gouvernance, est indispensable pour assurer la gestion durable des ressources forestières, car elle constitue le lien entre l'aménagement, le suivi de l'exploitation, et le contrôle forestier.

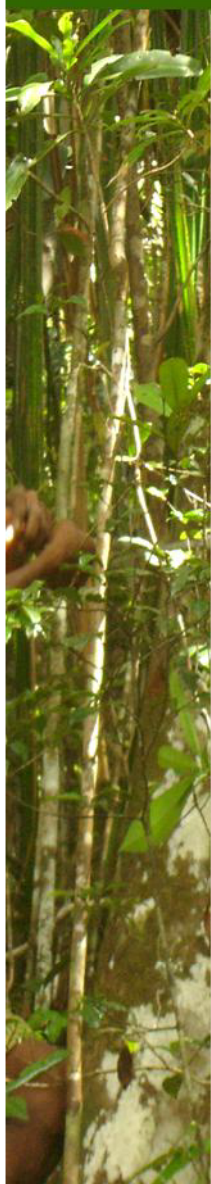
Dans le contexte malagasy, l'enjeu est principalement de s'assurer que ce sont bien -et uniquement- les arbres provenant de la parcelle définie dans un titre d'exploitation qui sont les sources des produits écoulés par l'exploitant et dans l'aval de la filière. C'est-à-dire que le système permet de « formaliser le formel ».

♦ Le système proposé à Madagascar:

- le marquage à la peinture de chaque produit sortant de la forêt, avec un numéro unique, réalisé par l'exploitant,
- l'informatisation du système au niveau de la CIREEF, avec des échanges réguliers avec la base de données centrale,
- la tenue des cahiers de chantiers par les exploitants (déjà prévus dans les textes forestiers)
- l'utilisation de laissez-passer et autorisations de transport, (déjà existants mais à améliorer)
- le suivi des entrées et des utilisations de bois dans les scieries et les dépôts.

♦ Le test:

Le test est mis en place à partir d' Août 2007 dans les DREEF d'Antalaha, Ambatondrazaka et Moramanga, avec un échantillon de 16 exploitants et 8 dépôts et scieries. Après d'éventuelles adaptations le système sera étendu progressivement à tout le pays, à partir de mi-2008.



Direction
Générale de l'
Environnement, des
Eaux et
Forêts



MINENVEF

Contacts : Seta Ramaroson, à la DVRF/DGEEF (033 11 208 70) et Isabelle Sendrané à JariAla (033 07 720 92)

Fonctionnement du système de traçabilité

